



1.2.3.4.5.Ô

Communiqué de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO

Levée du préavis de grève

Dans un souci d'apaisement et suite à la proposition de la direction de poursuivre les négociations sur le régime indemnitaire des frais de mission sur la base du projet de protocole de sortie de grève du 17 avril 2019, avec une réunion prévue d'ici le 7 mai, les organisations syndicales CGT, CFDT et FO ont décidé de lever l'appel à la grève.

La mobilisation des salariés a été conséquente, avec des impacts lourds sur nos antennes et la captation d'émissions ce qui a envoyé un message clair à la direction sur la détermination des salariés.

Un certain nombre de choses sont d'ores et déjà acquises comme le plafond des nuitées parisiennes porté à 120€ au lieu de 107€ à compter du 1^{er} mai, le repas résidence porté à 15,50€ au lieu de 14€ (hors NAO), le repas frais de mission porté de 23 à 24€ ainsi que des dispositions spécifiques à la production pour les factures et l'utilisation de Concur.

Les discussions vont donc se poursuivre, en espérant que les points de blocage puissent être dépassés. Si tel n'était pas le cas, les organisations syndicales CGT, CFDT et FO se réservent le droit d'appeler de nouveau à la mobilisation.

Paris, le 19 avril 2019